

FESTI'GRILL



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Tous nos contrats sont conclus aux présentes conditions générales de vente auxquelles seules les clauses particulières conclues par écrit avec le client peuvent déroger
2. Les prix mentionnés dans nos offres restent valables 30 jours. Passé ce délai, ils pourront être revus en fonction notamment de l'évolution du coût de la marchandise, du matériel, du transport éventuel, des charges sociales et publiques ainsi que des assurances.
3. Le délai d'exécution peut notamment être prolongé si l'exécution est retardée par le fait d'autres intervenants, si des modifications sont décidées par le client en cours de l'exécution du contrat ou si les conditions de paiement ne sont pas respectées par le client. Un retard dans le délai d'exécution ne peut donc pas entraîner l'annulation du contrat par le client ni lui donner droit à aucune réduction de prix, ni dommages et intérêts ou indemnité de retard.
4. Les cas fortuits et la force majeure nous donnent le droit de résilier tout ou partie de nos engagements ou d'en suspendre l'exécution de notre prestation sans indemnité ni préavis.
5. Sauf accord contraire et écrit intervenu entre parties, nos prix s'entendent TVA non incluse. Tous impôts et taxes de quelque nature, payables ou à payer en plus de nos prix hors TVA, sont toujours à charge du client.
6. Aucune prestation ne sera entreprise sans qu'un acompte ainsi qu'une caution ne soit versés. L'acompte de 50 % doit être payé au moins 15 jours avant l'exécution de la prestation et le solde est à payer au maximum 48 heures avant l'exécution de la prestation. La caution doit être acquittée au maximum 48 heures avant la date d'enlèvement. Les montants de l'acompte et de la garantie sont repris dans l'offre/devis/contrat.
7. Le client qui annule sa commande moins de 14 jours avant exécution perd l'acompte versé et sera redevable d'une indemnisation pour le manque à gagner qui ne pourra être inférieure à 10 % du prix convenu.
8. Pour être recevables, les réclamations devront être adressées par courrier recommandé endéans un délai de 8 jours suivant l'envoi de la facture.
9. Notre engagement à respecter nos obligations n'est applicable que dans la mesure où le client a rempli l'intégralité de ses obligations à notre égard. L'inexécution par le client de ses obligations, suspend de plein droit l'exécution de nos obligations. En cas de retard de paiement de la part du client, nous avons le droit de suspendre ou d'annuler par simple notification tout ou partie du contrat et ce sans préjudice de notre droit à indemnisation.
10. Nos factures sont portables et payables au comptant à notre siège. En outre, nos devis et factures sont toujours présumés être libellés en euros à défaut de spécification.
11. Une facture échue non acquittée ou partiellement acquittée entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les autres factures. En cas de défaut de paiement, nous sommes autorisés à suspendre ou à résoudre l'exécution de toute autre convention ou commande connexe.
12. Les factures non payées à l'échéance porteront de plein droit intérêts au taux annuel de 10 %, après mise en demeure et seront automatiquement majorées de 15 % avec un minimum de 125 € au titre de clause pénale forfaitaire et irréductible.
13. Lorsque le crédit du client se détériore, nous nous réservons le droit, même après exécution partielle du contrat, d'exiger de lui les garanties que nous jugeons convenables en vue de la bonne exécution des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout ou partie du contrat.
14. Nos marchandises voyagent aux risques et périls du client, même en cas de livraison franco. Les éventuels frais de livraison de la marchandise sont à charge du client.
15. Le client assume l'obligation de garantir le matériel à partir de sa livraison et/ou de son placement contre tout risque d'incendie, de vol ou de détérioration.
16. Clause de réserve de propriété
Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'à complet paiement. Les risques sont à charge du client. En cas de revente des marchandises, même transformées, appartenant à l'entreprise, le client lui cède, dès à présent, toutes les créances résultant de leur revente.
17. Le client est informé et donne son consentement express au traitement, à la sauvegarde et à l'utilisation de ses données à caractère personnel dans le cadre de la mission qu'il a confiée à l'entreprise ainsi que dans le cadre de futures offres de services et est également informé du fait qu'il a, à tout moment le droit de retirer son consentement sans affecter la licéité des traitements fondés sur son consentement avant son retrait. Il a également la possibilité d'y accéder sur demande, de les contrôler, de les supprimer, de limiter leur traitement ou de les modifier si nécessaire. Pour cela, envoyez-nous un e-mail à info@festigrill.be en précisant bien vos coordonnées. Ces données à caractère personnel sont conservées pendant le temps nécessaire à l'exécution de la mission ainsi qu'au respect de nos obligations légales.
18. Le présent contrat est régi exclusivement par le droit belge. En cas de litige, les Tribunaux de l'arrondissement du Hainaut seront exclusivement compétents.
19. Nous ne sommes pas responsables du contenu des sites de nos fournisseurs auxquels le client accéderait à l'occasion de la visite sur notre web site.
20. L'éventuelle nullité d'une clause des présentes conditions ne rend pas celles-ci caduques.